

// Service Presse
Tél. 02 40 99 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 20 mars 2015

Johanna Rolland, Maire de Nantes, se félicite du classement en REP de trois écoles publiques nantaises

Par courrier en date du 20 mars 2015, la Ministre de l'Education Nationale, Najat Vallaud-Belkacem, répond favorablement à la demande du classement en réseau d'éducation prioritaire (REP) des écoles La Bottière, Urbain le Verrier et Jacques Tati.

Cette décision est motivée « par le caractère tout à fait singulier de ces écoles » : ces écoles « concentrent des indicateurs de précarité très importants, mais sont aussi concernées à la fois par la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville et par le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) ». Par ailleurs, ces écoles réunissent tous les critères sociaux et scolaires définissant l'éducation prioritaire.

« *Nous partageons avec le Ministère de l'Education Nationale, et notamment le recteur et le directeur académique, les ambitions du projet de la refondation de l'école. Je me félicite de cette décision qui agit en faveur de l'égalité des chances et d'une éducation pour la réussite de tous.* », indique Johanna Rolland.

L'audience qui s'est tenue ce jeudi 19 mars au Ministère de l'Education Nationale, a permis à Myriam Naël, Adjointe à l'Education, à la Réussite éducative et à la Politique de la ville, accompagnée de Marie-Françoise Clergeau, Députée de Loire-Atlantique, de conclure plusieurs mois d'échange avec le Ministère sur le classement de ces trois écoles en réseau d'éducation prioritaire, qui concerne près de 1000 élèves.